

----- Message transféré -----

Sujet :[!! SPAM] [INTERNET] Consultation ENROBES ACR à Epuisay

Date :Sat, 25 Nov 2023 20:59:47 +0100

De :Anne-Claire Quédreux

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Lorsque mon mari et moi avons acheté notre maison à Epuisay en 2006, notre choix était motivé par notre désir était de profiter, avec nos enfants, d'une qualité de vie saine, ouverte sur la nature. Nous avons planté des arbres, un potager et de nombreux végétaux dont nous comptons bien profiter encore de longues années.

Aujourd'hui, notre vie est menacée par le projet d'implantation d'une usine d'enrobés à chaud à 150m de notre maison.

Personne ne peut, s'il est de bonne foi, ignorer les conséquences d'une telle usine si proche de lieux de vie: particules toxiques en suspension dans l'air que nous respirerons, qui se déposeront inévitablement sur notre peau et nos fruits et légumes, forte nuisance olfactive, allers et venues de camions, et ce, même quand les machines installées sont récentes. Que dire lorsqu'elles ont plus de 30 ans, comme c'est le cas ici ?

Si ce projet aboutit, c'est le village entier qui en pâtira, à commencer par les enfants de 3 communes différentes qui fréquentent l'école, ainsi que les personnes en situation de réinsertion sociale travaillant à la pépinière située à 200m du lieu . C'est pourtant un village agréable, dans lequel de nombreux projets de construction ont été menés, à la faveur de la proximité de la gare TGV -projets actuellement en forte baisse à cause de l'ombre de cette usine qui plane depuis maintenant six ans. Quel impact économique pour le Vendômois cela aurait-il?

Personnellement, je suis extrêmement inquiète: pour la santé de toute ma famille -nombreuse puisque nous avons 6 enfants et le 1er petit enfant sur le point de naître, et pour notre propriété qui perdrait alors une très grande partie de sa valeur: qui voudrait acheter une maison à 150m d'une usine d'enrobés à chaud? Le souhaiteriez-vous pour vous ou l'un des vôtres?

Les usines de bitume sont nécessaire, je ne remets pas cela en cause, et je suis moi-même bien contente de profiter de routes sécurisées par un revêtement bien entretenu. Mais je suis atterrée quand je vois que cela pourrait se faire si près d'habitations, quand de surcroît, il nous a été confirmé que si une espèce animale protégée avait été répertoriée sur la commune, cela aurait suffi pour clore le projet. Une vie humaine ne vaut-elle pas infiniment plus qu'une vie animale?

C'est parce que votre rôle est de servir le Loir et Cher et ses habitants que je me tourne vers vous pour vous dire avec force mon opposition absolue à l'implantation d'une usine d'enrobés à chaud sur l'emplacement désigné. J'en appelle à votre bon sens et à votre sens du bien commun pour que vous ne laissiez pas un tel projet prendre forme si près d'un village. J'ai bien conscience que vous n'avez aucune responsabilité dans l'origine de ce projet, mais vous avez en revanche le

pouvoir d'y mettre un terme définitif. C'est ce qu'aujourd'hui je vous demande instamment de faire.

Comptant sur votre compréhension, et vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez aux habitants de ce village qui sont massivement opposés à cette usine si proche de nos lieux de vie, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Anne-Claire Quédreux